LES RROMS, PERSONNES DÉPLACÉES

Débat à l'occasion de la Fenêtre-expo de Valérie Mitteaux et Anna Pitoune pour leur film « *Caravane 55* » à Ivry-sur-Seine le 28 janvier 2005.

Michèle Mezard (Médecins du Monde) — La nouvelle qui me réjouit c'est la condamnation de la préfecture.

Anna Pitoune — La mairie a obtenu la condamnation.

Michèle Mezard — Un Rrom a porté plainte à la suite de l'expulsion. Ça a mis un an à passer au tribunal administratif mais finalement le préfet a été condamné et la famille Rrom a gagné. Cette famille a des papiers et il leur a été plus facile de porter plainte. Ils avaient des papiers pour raison de santé. Le préfet a été condamné car l'arrêté d'expulsion a été jugé illégal. Le terrain n'est pas insalubre et nous avons fait un rapport dans ce sens, ce qui a été reconnu par le tribunal administratif. Le préfet doit verser des indemnités, mais l'État a fait appel. Actuellement, nous avons à faire à une politique de pourrissement. Les Rroms ne sont pas les seuls sans papiers, et actuellement c'est une non-réponse. Les Rroms sont les premiers citoyens européens et c'est en Roumanie qu'ils sont les

plus nombreux. La Roumanie doit rentrer dans l'Europe en 2007 mais selon les informations que l'on a, il n'y a aucune volonté d'anticiper l'intégration des Rroms dans l'Union européenne. Nous aurons donc besoin de toutes nos forces pour continuer à se battre car, pour l'instant, nous sommes dans une impasse.

Yves Loriette (MRAP 94) — Le Ministre de l'Intérieur a adressé un discours à ses préfets et il se félicite de l'augmentation des instructions qui ont eu lieu l'année dernière et il encourage, d'une façon tout à fait odieuse, les préfets à poursuivre dans cette voie de l'expulsion. Il est certain qu'il va falloir des luttes importantes pour obtenir des papiers, en particulier pour les gens qui viennent de l'Europe de l'Est et qui seront Européens dans quelques années. Les papiers déterminent tout le reste car sinon ils ne peuvent pas travailler ni trouver de logement. Je vous remercie d'avoir fait ce film. C'est la seconde fois que je le vois et il y a toujours une charge émotionnelle.

Isabel de Bary — L'année dernière, le MRAP 94 a organisé une soirée, ils nous avaient raconté les origines, l'histoire et les conditions. Lorsque j'ai vu ce film, je me suis rendu compte que les Rroms ont comme caractéristiques d'être des personnes déplacées. Nous sommes dans des moments de commémoration… Les Rroms ne se sont pas transférés comme une population émigrée, ils sont déplacés et ce sont des gens qui ne pourront, a priori, jamais avoir de statut et sont déplacés dans tous les pays européens. Il y a dans cette situation extrême beaucoup d'enseignements et c'est pour cela que nous avons réalisé ces brochures.

Michèle Mezard — Au départ ce sont des textes du collectif Rroms, Europe, ce n'est pas uniquement MDM, c'est une association collective qui travaille avec le MRAP, la Ligue des droits de l'Homme, les associations Rroms car, seuls, nous ne sommes pas capables. Vous pouvez nous expliquer ce qui arrive quand vous vous déplacez comme ça ?

Yves Loriette — Les enfants vont expliquer.

Michèle Mezard — Tu peux nous dire comment tu vivais en Roumanie et ce qui s'est passé ? Tu allais à l'école en Roumanie ?

Enfant — Oui, mais je n'allais pas beaucoup à l'école en Roumanie.

Michèle Mezard — Pourquoi ?

Enfant — Il n'y avait pas les conditions.

Michèle Mezard — L'école en Roumanie est obligatoire et gratuite, comme en France, mais pour aller à l'école, encore faut-il avoir des vêtements pour

les enfants, des chaussures. En allant en Roumanie, j'ai vu des familles où il n'y avait pas d'eau à proximité, etc. et l'environnement ne permettait pas d'aller à l'école. Il est rentré en Roumanie avec ses deux enfants et il a voulu les scolariser. Alors qu'ils avaient fait trois années d'école en France, on les a remis en maternelle, sans reconnaître la scolarité française, car les enfants Rroms sont réputés pour ne pas suivre l'école et ne pas s'y intéresser. Il nous a appelés au secours car, pour la rentrée scolaire, il lui fallait 70 euros afin d'acheter les fournitures. À l'époque, il gagnait trois euros par jour et parfois il avait une journée de travail par semaine et pas toutes les semaines. Étant là-bas, pour envoyer ses enfants à l'école, il a fait appel à des amis Français mais tous n'ont pas des amis Français qui peuvent aider. À l'école, on te considère comme les autres enfants ?

Enfant — Oui.

Yves Loriette — Tu es passé par plusieurs endroits ?

Enfant — Oui.

Yves Loriette — Avant, tu étais où ?

Enfant — *(inaudible)*

Michèle Mezard — Pendant l'hiver, ils ont été au foyer de Choisy. Les caravanes ont été cassées. Vous avez été chassés de Créteil, ensuite vous avez cherché un terrain à Brie-Comte-Robert et là, les caravanes ont été broyées comme nous l'avons vu dans le film. Je me souviens du 7 décembre de l'année dernière, il faisait très froid et ils étaient dehors. Nous avons cherché désespérément des solutions. Les femmes n'avaient pas accès à l'hébergement alors qu'on leur avait cassé leurs caravanes.

Yves Loriette — C'est ce qu'on appelle le dispositif grand froid.

Michèle Mezard — Après plusieurs heures de travail au téléphone, le département a accordé quelques chambres d'hôtel pour les femmes enceintes et les enfants en bas âge. Finalement il y a eu cet hébergement en foyer à Choisy. À la fin de la période hivernale, ils sont arrivés sur le terrain à Saint-Maur. Ce terrain appartenait au Conseil général qui n'a pas demandé l'expulsion et maintenant nous sommes à la gendarmerie. Il y a eu la grande expulsion, qui n'a pas été filmée, en décembre 2002. Les enfants ont été mis en garde à vue.

Homme — C'est là où Sarkozy a shooté dans une boîte de conserve.

Anna Pitoune — Le soir de la réunion, on ne l'entend pas dans le film, mais c'est dans la mémoire de tout le monde, on disait : on ne veut pas un

deuxième Choisy. Les gens se sont mobilisés et se sont dits : on va mettre les enfants ailleurs pour qu'ils ne soient pas traumatisés par l'expulsion.

Michèle Mezard — On y était et ça reste aussi dans ma mémoire. Je voulais préciser le 6 décembre 2002 c'était Choisy-le-Roi, le 6 mars 2003 Achères, le même jour expulsion à l'Île-Saint-Denis. Au cours de l'année 2003, nous avons dénombré 40 déplacements, dont certaines expulsions à grand spectacle, comme Achères, l'Île Saint-Denis et Montreuil, le 14 avril. À Montreuil, les familles Rroms vivaient dans un squat. Au petit matin, la police est venue. On a mis les hommes le long du mur d'un côté, les femmes de l'autre et il y a eu une fouille au corps, y compris pour les enfants. Ils ont tous été embarqués dans le car de police et la pelleteuse est arrivée et a effondré l'immeuble. Cela a été fait dans des conditions qui rappelaient les rafles. Il y a des personnes qui ont dit qu'il ne fallait pas aboyer…

Anna Pitoune — La police est venue dans l'école, non pas pour embarquer la petite, mais elle a vécu quelque chose de traumatisant parce qu'ils l'emmenaient rejoindre ses parents sur le terrain et, quand elle est arrivée sur le terrain, ils étaient en train de détruire sa caravane. Au petit matin, on la ramène à ses parents et elle assiste à la destruction de sa caravane. Ils n'ont eu le temps que de remplir des sacs, tous les meubles, couvertures volaient dans tous les sens. L'institutrice en parle, la petite s'accrochait à elle, elle hurlait, pleurait, c'est terrifiant. Dans le film, si on avait pu mettre trois heures sur la destruction des caravanes, nous l'aurions fait. Être expulsé, c'est aussi voir la maison dans laquelle on a habité être détruite sous nos yeux avec toutes ses affaires. Les enfants le voient et quand la police vient à l'école, ils se trompent d'ennemis. On peut envoyer une assistante sociale ou quelqu'un en civil mais pas des flics. Visuellement c'est très violent. La maîtresse a dû faire le tour des classes le lendemain de l'expulsion parce que les enfants croyaient que la petite fille avait volé quelque chose. Il y a une guerre d'images qu'il faut mener pour dire : attention, ne faisons pas n'importe quoi, ce sont des gens qui sont déjà suffisamment stigmatisés. Tout le monde dit : les Roumains sont des voleurs. Il faut être vigilant pour ne pas les traiter ainsi.

Michèle Mezard — On me demande souvent : quelle maladie ont-ils car ils vivent sur des terrains insalubres ? La réponse, le premier problème sur le plan de la santé, ce sont les problèmes psychologiques, liés au stress permanent, à la peur de la police, à la peur d'être arrêté, à ces expulsions qui ont marqué les esprits. C'est le premier problème et c'est celui que nous savons le moins prendre en charge car c'est un problème très difficile, avec la barrière de la langue. La police, à force de harcèlements quotidiens, pousse les personnes à quitter un endroit, ces déplacements rompent tous les liens. C'est difficile d'établir des liens avec des associations, la PMI, l'école, car tous ces liens sont rompus et sont à rebâtir à chaque fois.

Homme — Entre 39 et 43, la police française, quand elle raflait les gens, prétendait ne pas savoir qu'elle envoyait les gens à la mort. C'est même une des thèses historiques la plus commune de dire : on ne savait pas où on envoyait les gens. Les expulsions, c'est pareil, on ne sait pas et je ne vois pas tellement de différence dans la façon de faire. C'est pour cela que je me permets de comparer les choses, quitte à ce que des gens me sautent à la gorge, en disant : n'exagérons pas. Je trouve qu'il y a un glissement vers la barbarie. Où est la limite entre une période très fasciste et une période non-fasciste ? On le sait après. C'est très inquiétant ces glissements qui sont de plus en plus profonds dans la législation. Ces lois contiennent des choses de plus en plus scandaleuses et immondes, ces lois que l'on modifie pour permettre des choses qui, auparavant, étaient illégales et deviennent légales, comme expulser des gens sans même que le propriétaire d'un terrain l'autorise. C'est ce qui s'est passé à Sangatte et qui s'y passe encore, où on a détruit le camp géré par la Croix-Rouge, où les gens se sont trouvés éparpillés, passant la nuit dans des blockhaus remplis d'excréments et d'immondices en plein hiver, où on a poursuivi les associations qui aidaient les gens et qui les hébergeaient. Un militant a hébergé une quinzaine de personnes et a été traîné en justice. Le jugement a eu lieu à Nanterre ou à Mantes-la-Jolie. Il a été condamné avec dispense de peine car les juges étaient un peu gênés de condamner à une peine de prison pour avoir aidé à la survie. Vous n'avez pas le droit d'aider un étranger, même s'il est dans la rue, s'il est en situation irrégulière. C'est une barbarie qui existe et qui a été frappée d'ostracisme dans la Rome Antique, où l'on disait de quelqu'un qu'il était interdit d'eau et de feu. Personne ne pouvait apporter assistance à quelqu'un frappé d'ostracisme car il exposait sa vie en le faisant. Notre maire de Vitry ne risque rien car il y a longtemps qu'il a décidé de ne pas donner d'eau aux Rroms de la 305. Il y a moins d'un an, notre maire a utilisé le système de la propagande municipale, c'est-à-dire le journal municipal et les panneaux d'affichage, pour convoquer la population à une manifestation, non pas une manifestation de résistance, mais pour réclamer l'expulsion des Rroms de la 305. Une manifestation tellement honteuse que, bien qu'il l'ait convoquée, il n'a pas eu le courage d'aller plus loin que l'entrée de la ville, il a dissout sa propre manifestation avant d'arriver à la mairie. Il y avait 80 personnes alors qu'il avait mis tous les moyens municipaux dans la balance pour assurer la réussite de cette manifestation. Quarante personnes de sa garde rapprochée du Parti Communiste ou autres et 40 personnes du Front National. Nous avons organisé une petite contre-manifestation pour soutenir les Rroms et ça a été un moment très désagréable et difficile. Il y a des situations qui nous inquiètent. Mais il y a aussi des choses positives, avec des gens au Conseil Général qui s'inscrivent en faux à ces pratiques et qui résistent. Il y a des avancées mais des situations qui, au contraire, sont toujours aussi dégradées et des menaces permanentes, des menaces d'expulsion très fréquentes. Dans le texte que vous avez fait, vous expliquez qu'on menace d'expulsions

en permanence, on réitère des menaces en espérant qu'ils partiront d'eux-mêmes. Les gens des associations devraient se méfier car finalement on relaye ces menaces avec bienveillance, mais je me demande si nous ne nous faisons pas manipuler également.

Michèle Mezard — C'est ce qui s'est passé à Créteil, le représentant du préfet est venu sur le terrain, a serré la main et a dit : je compte sur vous, vous partirez avant le 1er décembre, vous pouvez aller où vous voulez, mais quittez ce terrain. Ils partent à Brie-Comte-Robert et ils se font casser les caravanes.

Femme — Pour la 305 à Vitry, nous avons trouvé des solutions, le Conseil Général a relogé des familles mais il aurait fallu que l'on trouve un terrain pour mettre une quinzaine de caravanes de manière à ce que le terrain soit entièrement vidé. Nous avons aidé à sortir les caravanes, à regonfler les pneus et immédiatement, dès qu'il y a eu quatre caravanes dehors, la police est venue et a signifié qu'ils seraient mieux partout sauf dans le Val-de-Marne. Et ils sont retournés sur le terrain de la 305. J'ai été frappée dans le film par la diversité de la municipalité qui est exemplaire car, dans beaucoup de villes, la population locale n'est pas toujours favorable ainsi que les municipalités et c'est une lutte permanente pour tout, pas seulement pour la survie, car heureusement les associations sont là, mais même pour scolariser un enfant, c'est un véritable parcours du combattant. Il faut une ténacité, une disponibilité, faire le siège d'une mairie pendant 6, 7, 8 jours d'affilée et on vous fait toutes les difficultés du monde. On sent une montée fasciste de la part du Ministère de l'Intérieur, ce qui rend les choses de plus en plus difficiles.

Anna Pitoune — On voit la ténacité de la ville dans le film, mais elle n'existe que parce qu'il y a des gens comme vous. C'est parce qu'il y a des collectifs de soutien, des gens qui vont faire la queue pour inscrire un enfant à l'école, pour aider. Combien de fois l'instit, à la fin des cours, va s'occuper de l'inscription d'un enfant au foot et c'est très important. Tout cela n'est possible que si on travaille à des choses très concrètes. Isabel en nous invitant voulait parler du concept des personnes déplacées. La notion de personne déplacée, juridiquement, c'est à l'intérieur d'un pays en raison des menaces et des guerres. Ce qui est intéressant, c'est de considérer les Rroms comme des Européens qui se déplacent à travers l'Europe et là, ils sont déplacés dans nos régions. Ce que l'on vit en tant qu'association, ce sont des déplacements au sein de la région parisienne. C'est dommage que le maire d'Achères ne soit pas là car, quand il a ren- contré le nouveau préfet des Yvelines à la prise de ses fonctions, le sous-préfet a dit : j'ai deux verrues dans mon département : les Maliens et les Rroms et il va falloir nettoyer ça, je me fous de savoir ce qu'ils deviennent. Sur 80 personnes, une seule est retournée en Roumanie et les autres vont où ? Donc on est

bien dans quelque chose qui est de l'ordre du déplacement. Nous, en tant que citoyens, nous devons réfléchir car nous ne sommes pas dupes. Le coût est énorme en Ile-de-France et tout ça pour qu'une semaine après, on les retrouve à 10 km, donc il faut réfléchir à la notion de déplacement.

Isabel de Bary — Ce mot de personnes déplacées a été inventé à la fin de la guerre de 40 pour deux populations : les personnes de confession juive et les Rroms, qui sortaient des camps de concentration. La communauté juive a trouvé un pays et une terre d'accueil. Les Rroms qu'en est-il ? Pour moi les Rroms ne sont pas des sans papiers, ce n'est pas le même problème que les Maliens, on n'est pas dans le même sujet culturel et politique. Nous sommes tous ici des gens sensibilisés par le sujet et on a beaucoup appris de la première réunion organisée par Le MRAP. Aujourd'hui, j'aimerais savoir comment nous allons revendiquer ces fluctuations.

Anna Pitoune — Je trouve que c'est une super idée d'imaginer ce concept de déplacement en Europe.

Yves Loriette — C'est vrai que la situation administrative des Rroms n'est pas la même que celle des sans papiers. C'est si vrai que lorsqu'il y a eu l'expulsion à Choisy, Sarkozy se frottait les mains en se disant : je vais pouvoir faire un coup d'éclat et les expulser massivement. En réalité, il y a eu une mobilisation des syndicats des avocats, des juges qui ont fait leur travail honnêtement et finalement ils n'ont pu reconnaître que très peu de Rroms expulsables. Cela dit, il ne faudrait pas faire une différence au niveau du combat et de la lutte entre les sans papiers et les Rroms. La revendication d'avoir des papiers pour travailler est commune à toutes ces populations. Cela m'a beaucoup touché l'histoire des personnes déplacées car à la Libération, je me souviens qu'on parlait beaucoup des populations déplacées. Je retrouve le même terme en parlant des Rroms avec le symbole de la rafle. Il est évident que lorsque les policiers français raflent des femmes et des enfants à Choisy, ce n'est pas pour les envoyer en camp de concentration, mais il y a malgré tout des symboles qui sont inquiétants. Lorsque je vois les commémorations aujourd'hui, et qui sont souhaitables, il faut rappeler ce qu'ont été les camps d'extermination. Mais les médias sont restés très discrets sur les 600 000 Tziganes exterminés, on parle très peu aussi de ceux qui ont fait de la résistance dans les pays de l'Est et des Rroms en France.

Franck Poupeau — Quelle est la distinction entre Rroms et Tziganes ?

Michèle Mezard — C'est la même chose. Tzigane a une connotation péjorative, en particulier c'est une insulte terrible en allemand. Il y a eu des efforts et les intellectuels ont proposé d'utiliser le mot « Rrom ». Au Conseil de l'Europe jusqu'à ces dernières années, on utilisait tzigane. Rrom veut dire « homme ». À l'intérieur des Rroms il y a des groupes en fonction

des migrations. Le Rrom c'est l'ensemble des Tziganes, mais c'est aussi un groupe qui a vécu principalement dans le pays de l'Europe Centrale et de l'Est, en Grèce, etc. Il y a un deuxième grand groupe qui est les scindés, qui com- prennent les manouches français et qui vivent en France, en Allemagne et dans les pays du Nord de l'Europe et puis il y a les Kanés qui sont les gitans du pourtour méditerranéen.

Homme — 600 000, c'est une estimation des Tziganes massacrés par les nazis, dont une partie d'entre eux a été déportée par la police française. Danielle Mermet cet après-midi a fait une émission sur les Tziganes à France Inter et sur leur massacre pendant la guerre. C'est très peu inscrit dans l'histoire, mais il faut savoir qu'en France aussi, on les a expulsés. Que dirait-on si on s'était mis, en France, à expulser des juifs aujourd'hui ? J'ai l'impression que l'on serait choqués. Mais comme on ne se souvient pas ou très peu que la police française déportait des Tziganes, on est moins choqués. Il y a eu cette nuit du 3 au 4 août 44 où 20 000 Tziganes ont été déportés à Auschwitz.

Anna Pitoune — La honte continue. Les autorités administratives françaises ont été invitées à un festival où l'on a vu un film qui raconte la lutte d'une personne qui se bat pour qu'il y ait des stèles en France qui rappellent l'internement des Tziganes. Le maire d'une petite commune a accepté d'installer une petite stèle au bord de la route près de Limoges à la condition qu'il y ait écrit : ici ont été internés des Tziganes par les nazis, sans mentionner que les choses avaient été faites par les Français.

Homme — Je trouve que ce négationnisme officiel s'ajoute avec un négationnisme du présent. J'ai remarqué en discutant avec des collègues enseignants qu'il y a une dénégation du phénomène d'expulsion, et ça ne concerne pas que les Rroms. On a changé d'échelle dans la quantité de personnes qu'on expulse. C'est plus intensif, plus organisé. Le déplacement du tribunal à l'intérieur même de la zone d'attente de Roissy a permis de faire une justice expéditive dans une zone qui aurait presque un statut d'extraterritorialité. L'idée dans la loi, c'est de faire de cette zone d'attente un territoire non-français car cela permettrait de ne pas y appliquer les lois françaises, comme par exemple les lois sur la scolarisation ou l'assistance aux enfants. Il y a des enfants qui sont maintenus dans cette zone d'attente à qui l'on a refusé l'accès aux droits ordinaires de protection des enfants, que l'on peut obtenir sur tout le territoire. Comme cet enfant qui avait 16 ans, qui a fui la Côte d'Ivoire car il était menacé par des Escadrons de la mort, et qui ne pouvait pas accéder aux droits de protection de l'enfant, malgré des recours en justice. Comme il risquait d'être expulsé à tous moments, il y a eu un appel pour que lui soit appliquée une mesure éducative et d'être extrait de cette zone d'attente pour être confié à une tante qu'il a ici à Paris. Cet appel qui a été accepté permettra peut-être à la

jurisprudence d'en obtenir d'autres. Si un passager dans l'avion se rebelle, en disant : il est hors de question que je voyage avec quelqu'un qui est scotché sur un fauteuil, ces voyageurs peuvent être poursuivis pour avoir fait un scandale dans l'avion et sont condamnés. Ces choses-là ne sont connues que des militants. Au niveau des médias, c'est le silence complet. C'est très rare d'entendre le mot « expulsé » aux informations. De temps en temps, en revanche, vous entendez « untel est inexpulsable » alors que c'est beaucoup plus rare que l'expulsé.

Valérie Mitteaux — Mais c'est aussi parce que ce délit de pauvreté justifie…

Michèle Mezard — Cela fait 10 ans que je travaille auprès des Rroms. Quand j'ai commencé, tout le monde s'en foutait complètement, il n'y avait pas d'associations qui s'y intéressaient. Petit à petit, il y a une mobilisation qui s'est faite. C'est ce que dit Salka dans le film : en Roumanie, je ne peux pas parler avec les Gadjés et, en France, je peux. Un peu partout en France, il y a des comités de soutien qui se sont organisés, des associations. Demain, on a une réunion où l'on va avoir des personnes qui viennent de Saint-Étienne, Toulouse, Nantes, etc. Un des objectifs principaux de cette réunion, c'est d'essayer de mutualiser nos petites réussites pour voir si on peut s'inspirer des uns et des autres pour avancer. Le but des papiers est difficile à atteindre, mais il faut avancer car ensuite c'est plus difficile d'expulser. Il est plus difficile d'expulser les Rroms qui sont à Saint-Maur dans la gendarmerie que. Les malheureux sont toujours sans ressources, ils sont toujours obligés de vendre des fleurs, ce qui est une activité illégale et au cours de laquelle ils peuvent se faire arrêter à tout instant.

Yves Loriette — Nous avons assisté nous-mêmes à une progression positive dans notre action. Je me souviens, après les événements de Choisy, nous n'étions pas très nombreux, il y avait les associations. Une municipalité comme Choisy avait la même attitude que celle de Vitry et, par la suite, en raison de l'action des comités de soutien et des Rroms eux-mêmes, Choisy a évolué et c'est une des premières communes qui a permis le relogement de familles Rroms qui avaient des enfants scolarisés dans le département. Ensuite le Conseil général a permis le relogement de huit familles de Vitry qui avaient des enfants scolarisés. Même le maire de Vitry a accepté de reloger trois familles. Quand on avait des discussions avec le maire de Vitry, il nous disait : mais je suis assailli par les riverains qui viennent se plaindre quand il y a des Rroms près de chez eux. Finalement, on s'est aperçu que les riverains se résumaient à une dizaine de personnes. En revanche quand, nous associations, nous faisions appel à la solidarité dans Vitry pour aider les Rroms, en deux jours, on avait rempli le garage d'Huguette de dons divers, de couvertures, de conserves, etc.

Homme — Cette image très négative des Rroms est moins présente dans la population que dans la tête de nombre de nos dirigeants politiques qui ont très peur de perdre les élections.

Valérie Mitteaux — Le film est une petite pierre pour permettre une évolution. Nous avons fait des expériences très intéressantes auprès de publics de Droite et on voit que ça peut suffire à déclencher des choses. En Bretagne, les amis de mes parents qui sont très à Gauche, je les entends parler des Roumains, ils disent des horreurs. Ce film contribue à provoquer des déclics dans la tête des gens sur les idées reçues.

Homme — Je pense que le préjugé est plus costaud pour les dix derniers Ministres de l'Intérieur que dans la population française.

Frank Poupeau — Quelle différence entre le fait d'installer des caravanes et des chalets ? Je préfère le mot Tzigane, je trouve ça moins péjoratif. Dans la France rurale, ça nous fait penser aux Romanos. J'ai des représentations associées aux Tziganes, c'est les convois de caravanes qui bougeaient sur des espaces plus ou moins structurés. Cette personne rappelait que ces populations sont aussi sédentaires, contrairement à la représentation que l'on en a. La politique d'intégration par rapport à cette population, est-ce que c'est plutôt de la place pour la caravane ou pour le chalet ?

Valérie Pitoune — Tzigane c'est un mot que nous avons donné. Tzigane, la sonorité est magnifique. Mais ce sont eux qui ont pris cette décision, en disant : je vous emmerde, je voudrais que vous m'appeliez Rrom. On est obligé de suivre. Rrom pour eux ça veut dire « homme », au sens être humain. Il y a eu toute cette période où on a dit que les Tziganes c'était les saltimbanques, les diseuses de bonne aventure, les musiciens, etc. C'est quelque chose qui a fait partie de notre culture et aujourd'hui nous sommes dans quelque chose de beaucoup plus violent. Cette violence est notamment due au fait que pendant des années on les a expulsés sans qu'ils l'ouvrent. Les scènes d'expulsion dans le film sont intéressantes, avec la mère qui met l'enfant dans la valise pour lui changer sa couche. Voilà, on leur dit : partez, ils partent. Il y a des gens qui, dans l'année, avaient subi 40 expulsions. Aujourd'hui il y a de plus en plus de Rroms qui prennent la parole, qui tentent de dire des choses, de proposer des choses. Pour ce qui est de la question de l'intégration, c'est eux qui nous disent ce qu'ils veulent. S'il y en a qui veulent vivre en caravane et perpétuer cette tradition de la caravane, très bien. Salka n'avait qu'une envie, c'est d'avoir une maison, d'habiter dans du dur : un chalet, un appartement, un pavillon, un palace, une garçonnière ! Si son intégration passe par là, très bien. Un Roumain que l'on connaît depuis longtemps a eu un appartement qu'il nous a fait visiter, il avait mis du papier peint partout, des fleurs artificielles. Il était très heureux. D'autres nous disent : j'ai envie de vivre en caravane, notamment des gitans, des manouches. On avait fait un petit film, on a donné la parole à des voyageurs français qui nous disaient : moi si vous me mettez dans un HLM, je me tire une balle. En France, la politique d'accueil des gens du voyage est à peu près égale à zéro. Il y a des lois qui sont passées

mais qui ont été très peu appliquées. Qu'est-ce que ça veut dire expulsion ? Si on oublie ça, ça ressemble à une forme de négationnisme. Tu ne peux pas dire « expulsion » avec un sourire. Expulsion il y a une image et c'est à nous de ne jamais lâcher, en disant : si vous voulez expulser quelqu'un, cela veut dire ça et de donner les informations.

Frank Poupeau — Dans le Sud-Ouest, il y a eu pas mal de municipalités qui ont créé des espaces pour les gens du voyage. Est-ce que c'est quelque chose de général ?

Anna Pitoune — C'est la loi qui le prévoit. Toutes les communes de plus de 5 000 habitants doivent avoir une aire.

Isabel de Bary — Sur ce texte de loi, j'ai une information il y a un architecte Patrick Bouchain qui doit l'organiser à Versailles ce fameux espace pour les gens du Voyage et il n'y a plus d'espaces à Versailles sauf devant le Château de Versailles.

Yves Lorette — Il faut faire la différence entre gens du voyage et Rroms qui sont sédentaires. Ils sont arrivés en Roumanie, ils sont devenus esclaves des seigneurs roumains et ils se sont sédentarisés. Quand ils viennent en France et qu'ils vivent dans des caravanes, c'est par commodité et d'ailleurs leurs caravanes sont très peu roulantes.

Michèle Mezard — Ils n'ont même plus les moyens de se payer des carcasses de caravanes et ils construisent des cabanes. Il faut aller voir en Seine-Saint-Denis car c'est là où les Rroms sont les plus nombreux, ils sont environ 1 500 mais ils vivent dans des bidonvilles et dans des lieux innommables.

Yves Lorette — On a l'expérience de Rroms qui ont été relogés dans des pavillons par le Conseil Général et ils y sont très heureux. Par rapport à ces problèmes d'insertion, il y a une cité à Vitry, dont on parle souvent en mal, la Cité Balzac. Quand il y a eu l'expulsion, il y a une partie des Rroms qui sont venus s'installer sur le parking et, contrairement à ce qu'on aurait pu penser, ils ont reçu le soutien et de la population et des commerçants de la cité Balzac qui ont fait une pétition pour obtenir qu'ils soient relogés. On a trois familles qui sont relogées dans la cité de Balzac, on a été dîner chez l'une d'elles l'autre soir et ils nous expliquaient que cela se passait très bien avec les gens de la cité. À partir du moment où il y a un logement, où les enfants vont à l'école, c'est un facteur de socialisation important, et enfin les papiers pour travailler.

Isabel de Bary — C'est tellement des gens abandonnés, qu'on a mis dans une catégorie, on ne peut pas imaginer réduire la précarité dans d'autres situations, si l'on ne s'intéresse pas à trouver des moyens d'actions.

Anna Pitoune — Les Rroms sont les plus exclus des exclus, ils sont victimes de discriminations, de stigmatisations mais c'est un vrai fil rouge sur la question du nomadisme, de la culture. Cette question de vivre dans une caravane ou dans une maison n'est pas anodine car ils transportent avec eux une volonté de pouvoir s'installer. Ils portent en eux un désir.

Michèle Mezard — Ils ont une capacité de reconstruire, de rebondir dans les pires situations et de façon extraordinaire. Je me souviens d'une expulsion à Saint-Ouen, le long de la nationale, c'était un énorme terrain avec cent caravanes. Le soir, l'un d'eux est venu en disant qu'il avait trouvé quelque chose et toute la nuit, ils ont tracté avec les voitures et ils sont partis.

Valérie Mitteaux — L'État n'aime pas beaucoup les errants.

Michèle Mezard — Ce qui est terrible, c'est qu'en Roumanie il y a vraiment un racisme, la notion de race inférieure est ancrée chez beaucoup de Roumains. À la préfecture, ils n'ont droit à rien. Si on va chez le médecin, on entend : s'ils sont malades, c'est de leur faute, ils n'ont pas d'hygiène. À l'école, on vous dit : ça ne les intéresse pas. C'est ce qu'on entend partout. Actuellement, on sait qu'il y a de l'argent envoyé par l'Europe pour ces programmes, mais je pense qu'il faudrait mettre tout l'argent dans l'école pour que les enfants soient vraiment intégrés avec les autres enfants et à partir de ce moment-là on verra des choses se passer. Rrom c'est sur les anciens passeports. Les passeports ont été changés et maintenant c'est écrit « Roum » et c'est aussi ce qui a poussé les associations Rroms à demander à ce que cela s'écrive avec deux R. Tel que cela se passe aujourd'hui, il y a des endroits qui sont interdits encore aux Rroms. Pourtant la loi anti-discrimination en Roumanie est une des meilleures en Europe. Malheureusement elle n'est pas en application. En Roumanie on ne peut plus comme cela se faisait avant, par exemple passer une annonce pour un emploi avec la mention « Rroms s'abstenir », par contre la discrimination à l'embauche existe comme partout.

Frank Poupeau — C'est juste une hypothèse. Je suis en train de lire un livre d'un sociologue roumain qui s'appelle Ivan L… *(?)* et qui a écrit sur la privatisation des terres en Roumanie. Il prépare aussi un livre sur les Tziganes en Roumanie. Vu le contexte roumain et cette exclusion ethnique des Rroms et entre les populations sédentaires, est-ce qu'il n'y a pas un problème d'accès à la propriété ?

Michèle Mezard — Évidemment, sous le régime communiste les terres avaient été collectivisées et il y avait des coopératives agricoles où travaillaient énormément de Rroms et ce sont beaucoup d'entre eux qui ont immigré chez nous. Ils étaient des ouvriers agricoles, alors à la chute du

régime communiste les terres ont été rendues aux propriétaires et pour l'instant les Rroms n'ont pas eu accès aux terres en question. Les terres ont été morcelées ce qui n'intéresse pas les propriétaires et donc ils ne les cultivent pas.

Frank Poupeau — Alors est-ce qu'il pourrait y avoir une politique d'intégration, avec de très grands guillemets, est ce que cela ne passerait pas par une insertion économique en milieu rural.

Michèle Mezard — C'est très intéressant, car il y a des expériences de formation dans le domaine forestier qui ont très bien fonctionné même si cela est très exceptionnel.

Frank Poupeau — Est-ce que les mots d'ordre indispensables ne seraient pas alors « des papiers et un travail » ?

Anna Pitoune — Oui évidemment des papiers ici oui, du travail là-bas oui. Il y a quelque chose à inventer, à organiser à resserrer autour de ça.

Frank Poupeau — Cela me paraît important car il y a un glissement caritatif ou humanitarisme dans le soutien aux Rroms. Surtout à travers les médias.

Anna Pitoune — Il faut faire très attention comment on aide. Souvent tu crois juste aider avec tes bons sentiments, et tu te plantes. C'est ce genre de réunion qui est fondamental car personne n'a la solution, ça permet de tenir le coup de tenter les choses.

Gérard Paris-Clavel — Ce que je trouve intéressant ce n'est pas seulement de montrer que l'on donne mais rendre visible ce que l'on partage. Quel intérêt on a de faire ça, quel intérêt à ce partage. Qu'est ce que cette expérience de luttes nous apporte pour notre propre estime, pour notre propre liberté ? C'est ça qui est important de rendre visible pour le partager aux autres, et de donner du désir d'un combat plus politique que caritatif. Toute la tendance médiatique c'est de personnaliser les choses, d'enlever du collectif et d'aller au caritatif, c'est les restos du cœur, c'est tout le show-biz autour de la charité qui dépolitise le problème. On voit souvent l'action du don, la question à rendre visible c'est ce que l'on reçoit.

Yves Lorette — Il y a le partage, au niveau individuel on reçoit beaucoup. Mais il y a un partage plus politique qui est qu'on mène une lutte avec les Rroms qui permet à la population française de comprendre qu'il n'y a rien d'inéluctable. Que les gens ne sont pas par nature voleurs, qu'ils ne sont pas par nature sales, mais que si l'on donne des conditions normales, ils sont comme tout le monde. Cela fait un pas énorme dans la lutte contre le racisme, par exemple.